



AVIS AUX ETUDIANTS

Il est porté à la connaissance des étudiants que les délais d'inscription, de réinscription, de transfert, de réintégration et de reprise des études pour l'année universitaire 2021/2022 sont arrêtés comme suit :

Dossier de réinscription du 12/09/2021 au 30/09/2021:

- 1) Copie du relevé de notes 2020/2021.
- 2) Droits d'inscription
- 3) Carte d'étudiant.

Dossier de reprise des études du 12/09/2021 au 30/09/2021:

- 1) Formulaire de demande de **reprise des études** dûment rempli (en 03 exemplaires)
- 2) Copie du relevé de notes du bac.
- 3) Copie du certificat de scolarité de la dernière année d'inscription universitaire.
- 4) Copie de la décision du gel de l'année universitaire 2020/2021.

Dossier de réintégration du 12/09/2021 au 16/09/2021:

- 1) Demande manuscrite
- 2) Formulaire de demande de **Réintégration** dûment rempli (en 03 exemplaires)
- 3) Copie du relevé de notes du bac.
- 4) Copie du certificat de scolarité de la dernière année d'inscription universitaire.
- 5) Justificatif d'abandon des études (certificat maladie, service national...)

Dossier de transfert du 26/09/2021 au 30/09/2021: (2^{ème} et 3^{ème} Année Licence)

- 1) Formulaire de demande de **transfert** dûment rempli (en 03 exemplaires)
- 2) Copie du relevé de notes du bac,
- 3) Copie de l'attestation d'inscription ou du certificat de scolarité de l'année 2021/2022,
- 4) Copie des relevés de notes des années précédentes,
- 5) Photocopie de la carte d'étudiant,
- 6) Une attestation faisant état de la situation disciplinaire.

Dossier de gel des études: du 12/09/2021 au plus tard une semaine avant les examens du Semestre I.

- 1) Une demande motivée du gel des études
- 2) Formulaire de demande de **gel des études** dûment rempli (en 03 exemplaires)
- 3) Copie du relevé de notes du bac.
- 4) Copie du certificat de scolarité de l'année 2021/2022.
- 5) Justificatif du gel des études (se référer à l'article 7 de l'arrêté n°915 du 11/08/2021).

Tiaret, le 07/09/2021

Le vice doyen

